

BILAN DE COMPÉTENCES

Réaliser un bilan de compétences vous permettra de (re) bâtir votre projet professionnel tout en vous épanouissant personnellement.

Les étapes du bilan

- 1 Phase préliminaire**
 - Analyse de la demande et du besoin
 - Choix du format le plus adapté à la situation
 - Définition des modalités de déroulement du bilan
- 2 Phase d'investigation**
 - Construction de son projet professionnel
 - Élaboration d'une ou plusieurs alternatives
- 3 Phase de synthèse et de restitution**
 - Appropriation des résultats
 - Recenser les conditions pour la réalisation du ou des projets professionnels,
 - Prévisions des étapes du ou des projet(s) professionnel(s)



Les démarches à entreprendre pour être financé par le CPF

- Connectez-vous à votre compte CPF : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>
- Choisissez la formule qui vous correspond (nous en discuterons ensemble lors d'un premier entretien)
- Et pour finir, contactez votre coach par téléphone ou par mail.